

FOLIO 10

SMCTOM DE NONTRON

2026/0006

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 69 - Présents : 41 - Votants : 40 - Nombre de voix : 64

L'an deux mil vingt six

Le 16 février 2026 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à l'Auditorium de Nontron sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 11 février 2026

Etaient présents : Messieurs VEDRENNE Jean, JEAN Thierry, DAVID Jean-François, TRIJAU Jean-Pierre, COLINEAUX Jean-Luc, COUSSY Alain, MILLARET Francis, MOIRAND Bernard, PEYROU Alain, REYTHIER Régis, COMBEALBERT Gérard, HISPIWACK Jean-Michel, FARGEAS Vincent, DUCHANGE Michel, ROCHE Jean-Claude, MOLLON Laurent, TOUCHET Jean, MICHELET Thierry, MICHEL Pierre, GOUILHERS Jean-Pascal, ROUSSEAU Eric, GAUDOU Fernand, GACHON Didier, MASSIAS Gilles, LAGARDE Jean-François, FAYE Jean-Jacques,

Etaient présentes : Mesdames MARTY Patricia, DEBORD Danielle, RAT Sylvie, GOURAUD Sylvie, FLOCH Françoise, DEZAUTEZ Marie-Christine, ROI SANS SAC Christine,

Suppléants remplaçants titulaires

Messieurs LAFORT Didier, DOUCET Serge, LAFONTAINE Eric, BRETON Yves, BASILE Philippe, FOURNET Philippe,

Suppléantes remplaçantes titulaires

Mesdames ANDRIEUX Nathalie, AGARD LAROCHE Anne-Marie,

Secrétaire de séance : Monsieur GACHON Didier

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Le Président expose au Comité Syndical :

Préalablement au vote du Budget, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape obligatoire avant son adoption dans toutes les collectivités de 3.500 habitants et plus, ainsi que les EPCI et Syndicats qui comprennent au moins une commune de 3.500 habitants et plus.

L'exposé des faits entendu, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend acte, à l'unanimité des présents, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 et de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Président

Vincent FARGEAS

